



## Service de l'action sociale et de la jeunesse

Route des Chevaliers-de-Malte 5  
Case postale 17 - 1228 Plan-les-Ouates  
Tél. 022 884 64 70  
enfance@plan-les-ouates.ch

# FÊTE DES ÉCOLES 2023

## Vendredi 30 juin

### Demande d'emplacement pour tenanciers de stands

**Spécialité proposée :** ..... **Estimation nombre de repas :** .....

Les demandes devront être accompagnées d'une liste des denrées proposées et de leur prix de vente. Seuls les dossiers complets **reçus au plus tard le 15 avril 2023** seront pris en considération.

Raison sociale \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ NP – Ville \_\_\_\_\_  
Portable \_\_\_\_\_ E-Mail \_\_\_\_\_

Si votre dossier est accepté, vous recevrez, au plus tard le 15 mai 2023, une confirmation d'emplacement accompagnée du plan. Sera également annexée à cet envoi une facture, **à régler au plus tard le 30 mai 2023**, pour confirmer votre accord et garantir la réservation de place.

Passé ce délai, l'emplacement sera libre de droits et redistribué.

#### Réservation de place

La location d'une place de 3x4m avec deux tables communales s'élève à CHF 200.-.

#### Tentes

- Dans la mesure du stock disponible, une tente de 3x4m peut être mise à disposition sur réservation pour CHF 100.-/pièce
- Les tentes privées sont autorisées et doivent être impérativement installées avant 10 heures sur l'emplacement attribué.

Les caravanes/food-truck spécialisés ne dépassant pas les dimensions de 3x4m sont autorisés au même tarif qu'une place standard.

Pour tout dépassement de surface annoncée, un supplément sera perçu (**CHF 100.- le mètre supplémentaire, max. 3 mètres. Pour une surface supérieure, deux emplacements sont requis**).

Les dimensions devront être précisées dans la demande (timon compris).

./.

Demande de réservation 1 place (3 x 4 mètres) avec 2 tables comprises	CHF
<input type="checkbox"/> Table communale supplémentaire 1 x 2,20 mètres (CHF 10.-/pce)	CHF .....
<input type="checkbox"/> Petite tente communale (3 x 4 mètres)	CHF .....
<input type="checkbox"/> Tente privée dimensions : .....m (max : 4 mètres – ligne de vente)	CHF .....
Taxe de CHF 20.- /m supplémentaire	
<input type="checkbox"/> Caravane ou remorque – dimensions (timon compris) .....m	CHF .....
Taxe de CHF. 20.-/m supplémentaire	
<b>Total des frais de location</b>	<b>CHF .....</b> <b>=====</b>

**VEUILLEZ REMPLIR LES FORMULAIRES [APPAREILS ELECTRIQUES](#) ET/OU [A GAZ](#) ET LES ANNEXER À VOTRE DEMANDE.**

**VAISSELLE REUTILISABLE**

**VEUILLEZ REMPLIR LE FORMULAIRE [VAISSELLE LAVABLE](#) ET L'ANNEXER À VOTRE DEMANDE.**

Les produits en plastique à usage unique seront interdits afin de répondre à la valorisation des produits sur les manifestations publiques. **Dorénavant les vaisselles plastiques ou biodégradables (y compris vaisselle bio-sourcée type PLA) ne seront pas autorisées !**

**Tous autres déchets produits devront être triés et valorisés.**

60 CHF/ par pack de 100 assiettes OU barquettes OU bols avec couverts, frais de participation sans remboursement.

30 CHF par pack de 50 pièces complémentaires, frais de participation sans remboursement.

Chaque caisse livrée sera consignée contre un montant unique de 50 CHF par nombre de caisses, payable sur place.

La consigne sera récupérable contre monnaie au centre de tri principal après le service dès 21h00.

Une consigne autogérée par l'exploitant peut être autorisée. Si vous souhaitez l'appliquer, veuillez indiquer ci-dessous sa spécificité :

Type (p. ex. planchette en bois)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

./..

Pour éviter l'augmentation du prix des stands et pour favoriser la diversité des mets sur le site, seules les denrées énoncées sur la confirmation d'emplacement pourront être vendues. Les prix devront être abordables et affichés dans les stands.

<i>Détail</i>	<i>Prix de vente à l'unité</i>
_____	CHF _____
_____	CHF _____
_____	CHF _____
_____	CHF _____
_____	CHF _____
_____	CHF _____
_____	CHF _____
_____	CHF _____
_____	CHF _____

### Conditions générales

Le locataire s'engage :

- A faire parvenir la demande d'emplacement **avant le 15 avril 2023** à la commune de Plan-les-Ouates, route des Chevaliers-de-Malte 3, 1228 Plan-les-Ouates ou par mail à [enfance@plan-les-ouates.ch](mailto:enfance@plan-les-ouates.ch).
- A s'acquitter de la facture des frais de location avant **le 30 mai 2023**.
- A installer sa ou ses tente(s) privée(s) avant 10 heures sur l'emplacement qui lui aura été attribué
- A mettre en place son stand le vendredi **30 juin 2023** entre 10 heures et 13 heures **au plus tard**. **Passé ce délai, aucun véhicule ne pourra circuler ou stationner sur le site.**
- A disposer de tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement de ses appareils et de son stand (**notamment 1 enrouleur électrique de 50 mètres et de double(s) prises(s), 1 tuyau d'eau avec prises "Garden" environ 50 m, ainsi que les protections pour les tables et le sol et 1 extincteur**).
- A ouvrir son stand dès 18 heures et jusqu'à la fin de son stock mais au plus tard jusqu'à minuit.
- A ne vendre que les denrées autorisées sur la confirmation d'emplacement sur assiette à consommer sur place (*les boissons ne sont pas autorisées dans les stands alimentation*).
- A afficher et pratiquer les prix officiels indiqués sur la confirmation d'emplacement.
- A rendre sa place et le matériel, mis à disposition, propres et en bon état dès 21h00 mais au plus tard minuit.
- A ne brancher que les installations électriques énoncées dans le formulaire correspondant.
- **A respecter les directives d'hygiène cantonales pour stands alimentaires lors de marchés ou manifestations publiques du Service de la consommation et des affaires vétérinaires de la République et Canton de Genève.**
- **A respecter les consignes cantonales pour exploiter un stand alimentaire dans le cadre d'une manifestation publique.**
- **A respecter l'environnement en utilisant de la vaisselle et les couverts réutilisables commandée par le biais du fichier annexe et des serviettes biodégradables agréés par l'organisateur. Tout contrôle pourra être effectuée par le Service de l'Environnement et des Espaces Verts de la commune de Plan-les-Ouates,**
- A procéder **au tri sélectif des déchets sur le stand et à leur évacuation dans les installations mises à disposition à cet effet.**
- A obtenir auprès des services compétents une autorisation d'exploitation.
- **A n'accepter aucun bon repas.**

./..

La commune de Plan-les-Ouates s'engage :

- A définir l'attribution des emplacements et à garantir les réservations confirmées. Cette confirmation **entrera en vigueur après le paiement des frais de location au plus tard au 30 mai.**
- A faire parvenir aux locataires le plan du site et la confirmation d'emplacement établie sur la base de la demande d'autorisation figurant ci-dessus, si elle est acceptée.
- A mettre, en outre, à disposition,
  - 2 tables par stand
  - l'éclairage
  - des sorties d'eau avec des prises « Garden » à moins de 50 mètres de l'emplacement
  - la puissance électrique utile au fonctionnement des appareils électriques utilisés (selon formulaire correspondant).
- A installer l'éclairage du stand avant 18h.
- A mettre à disposition les bennes à déchets nécessaires.
- A obtenir auprès des autorités compétentes les autorisations nécessaires pour la tenue de la manifestation.

J'atteste avoir pris connaissance :

- Des directives d'hygiène cantonales pour stands alimentaires lors de marchés ou manifestations publiques du Service de la consommation et des affaires vétérinaires de la République et Canton de Genève.
- Des consignes cantonales pour exploiter un stand alimentaire dans le cadre d'une manifestation publique.
- Des consignes pour l'exploitation de buvettes temporaires sur le domaine public de la commune de Plan-les-Ouates.
- Des conditions générales de la demande d'emplacement pour tenanciers de stand aux Promotions 2023 ci-dessus.
- Du fait que cette confirmation d'emplacement ne peut être cédée ou sous-louée à un tiers.**

Date :

Signature :

---

---

**Annexes :** formulaires complétés

- APPAREILS ELECTRIQUES
- APPAREILS A GAZ (si besoin)
- VAISSELLE LAVABLE